



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT

d'ACTIVITÉ

2019

**des services de l'État
en Saône-et-Loire**

2019 a été une nouvelle fois riche en événements et a demandé une mobilisation sans faille des services de l'État pour faire aboutir des dossiers importants pour le département de Saône-et-Loire : deuxième phase de travaux de la RCEA, poursuite du déploiement de la téléphonie mobile, premières labellisations des Maisons France Service, coordination du Grand Débat National...

L'évènement marquant, en 2019, restera la rencontre de la jeunesse avec le Président de la République. Cinq heures d'échanges pour ces 1 000 jeunes venus des quatre coins du département. Chacun a pu s'exprimer et faire part de ses attentes et de ses préoccupations.

L'État a poursuivi ses missions régaliennes de protection des personnes et des biens. Nos gendarmes et nos policiers ont assuré le maintien de l'ordre. La lutte contre l'insécurité routière est restée une préoccupation majeure, l'année 2019 constituant, la 6^e année consécutive de hausse de la mortalité sur les routes et ce malgré la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Le soutien au monde agricole s'est poursuivi, dans le cadre de projets structurants d'amélioration de la compétitivité des exploitations comme en apportant des aides directes aux agriculteurs impacts par le nouvel épisode de sécheresse.

L'État a accompagné les collectivités tout au long de l'année avec des apports en ingénierie ou en investissements, pour plus de 24 millions d'euros. Les services ont fait la promotion de tous les dispositifs qui concourent à la cohésion territoriale et la transition écologique.

Ils se sont aussi tenus aux côtés des acteurs économiques pour préserver l'emploi sur notre territoire, et notamment l'emploi industriel fragilisé par des perspectives de restructuration ou de fermeture de sites. Un plan d'investissement dans les compétences a été signé avec le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté pour préparer les salariés de demain à l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux métiers et soutenir le dynamisme économique de la Saône-et-Loire.

L'État a au cœur de ses préoccupations les habitants de Saône-et-Loire en facilitant leur accès aux droits et à l'offre de services. À titre d'illustration, les services de l'Éducation nationale ont déployé sur le territoire 16 pôles destinés à ajuster au mieux les moyens d'accompagnement et à améliorer la prise en charge des élèves en situation de handicap au sein de l'école.

Offrir un service public moderne et efficace demande une adaptation constante des services de l'État, 2019 n'a pas échappé à la règle, avec le lancement des travaux pour une nouvelle organisation territoriale : création d'un secrétariat général commun pour les fonctions support et d'une nouvelle direction départementale interministérielle dédiée au service public de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. C'est pourquoi je remercie chaleureusement les agents qui agissent au quotidien avec engagement et détermination alors que les attentes de nos concitoyens vis-à-vis de l'État sont toujours plus fortes.

Julien CHARLES

L'ÉTAT EN SAÔNE ET LOIRE P.4

LES SERVICES DE L'ÉTAT P.6

LES EFFECTIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT P.8

EFFORT FINANCIER P.9

NOS DATES CLÉS 2019 P.10

P.12

PROTÉGER LES PERSONNES
ET LES BIENS ET LEUR
ENVIRONNEMENT :
LA SÉCURITÉ DES CITOYENS
AU CŒUR DES PRIORITÉS
DE L'ÉTAT

P.30

VALORISER
LE PATRIMOINE

P.32

PRÉSERVER L'EMPLOI ET
ACCOMPAGNER LE MONDE
ÉCONOMIQUE

P.19

GRAND DÉBAT NATIONAL

P.22

POURSUIVRE LES TRAVAUX
DE LA ROUTE CENTRE
EUROPE ATLANTIQUE

P.34

SOUTENIR LE MONDE
AGRICOLE

P.24

ACCOMPAGNER
LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

P.36

ACCOMPAGNER
LES HABITANTS DE
SAÔNE-ET-LOIRE

L'Etat en Saône et Loire

octobre 2020



Julien CHARLES
Préfet



Fabien BEN
Directeur académique
des services de l'Éducation
Nationale



Cédric LAPERTEAUX
Délégué territorial de
l'agence régionale
de santé



Franck LEVEQUE
Directeur départemental
des Finances Publiques



**Lieutenant Colonel
Ronan COTTIN**
Délégué militaire
départemental



David Anthony DELAVOET
Secrétaire général



Jean-Jacques BOYER
Sous-préfet de
Chalon-sur-Saône



Marc MAHKLOUF
Sous-préfet d'Autun



Jérôme AYMARD
Sous-préfet de Charolles



Pascaline BOULAY
Sous-préfète de
Louhans



François-Xavier RICHARD
Directeur de Cabinet.



Patrice CHEMIN
Responsable de l'unité
départementale
de la direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Georges MARTINS-BALTAR
Responsable de l'unité
départementale
de la direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



Colonel Guillaume DARD
Commandant
du groupement
de gendarmerie



**Commissaire divisionnaire
Bénédicte KIEHL-REDON**
Directrice départementale
de la sécurité publique



Jean-Pierre GORON
Directeur départemental
des territoire



André Klein
Directeur départemental
de la protection
des populations



Corinne BIBAUT
Directrice départementale
de la cohésion sociale



Marie GUIBERT
Responsable de l'unité
départementale
de l'architecture
et du patrimoine



Thomas BRUGGER
Directeur départemental
de l'Office national des
anciens combattants
et victimes de guerre

Les Services de l'État

FINANCES PUBLIQUES

La DDFIP, Direction départementale des finances publiques, exerce une grande variété de missions relevant à la fois de la fiscalité (établissement de l'assiette et du recouvrement de l'impôt, lutte contre la fraude par la prévention et le contrôle) et de la gestion publique (gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et de santé, conseil et expertise économique, financière et fiscale).

Elle assure également une activité de soutien aux entreprises en difficulté.

ÉDUCATION NATIONALE

Le service départemental de l'Éducation nationale est dirigé par le directeur académique des services de l'Éducation nationale, représentant le recteur en Saône-et-Loire. Il est chargé d'animer et de mettre en œuvre la politique éducative dans le département.

PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFECTURES

La Préfecture exerce 4 missions :

- Sécurité et ordre public
- Règlementation
- Contrôle administratif et respect des lois
- Coordination à l'échelon territorial des différentes politiques interministérielles

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES INTERMINISTÉRIELLES

Protection des populations (DDPP)

La Direction départementale de la Protection des Populations est un organisme de contrôle dont l'étendue des pouvoirs est fixée par la réglementation nationale ou communautaire, dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la protection et de la sécurité des consommateurs ainsi que de la protection de l'environnement.

Territoires (DDT)

La Direction départementale des territoires intervient dans des domaines variés liés à l'aménagement durable des territoires : Économie - Environnement - Agriculture - Urbanisme - Aménagement durable - Sécurité routière - Risques - Habitat - Rénovation urbaine - Transports - Territoires - Eau - Forêt.

Cohésion sociale (DDCS)

La Direction départementale de la Cohésion Sociale met en œuvre les politiques sociales et celles en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire. Elle promeut le lien social. Elle met également en œuvre la politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

FORCES DE SÉCURITÉ

Groupement de gendarmerie départementale

La gendarmerie est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles.

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

La Direction départementale de la sécurité publique assure la protection des personnes et des biens, l'assistance à la population, la tranquillité et le maintien de l'ordre, l'information générale du préfet et du gouvernement. Des services spécialisés dans l'investigation judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, de rassembler les preuves et de rechercher les auteurs, assistés dans cette mission par les agents spécialisés de police technique et scientifique. Elle met en œuvre des actions de prévention et un partenariat pour prévenir la délinquance en coproduction avec les partenaires institutionnels.

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

Santé (DT ARS)

La délégation territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS) contribue à l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaires, l'observation de la santé, ainsi que l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en lien avec le préfet. L'Agence définit, finance et évalue les actions de prévention et de promotion de la santé.

Entreprises, Concurrence, Consommation, Travail et Emploi (UD DIRECCTE)

L'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) contribue à l'action publique en matière économique et sociale dans le département.

Environnement, Aménagement et Logement (UD DREAL)

L'unité départementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques publiques de l'État relevant de ses champs de compétence (notamment s'agissant des déchets, des sites pollués, de l'implantation de parcs éoliens...)

Architecture et Patrimoine (UDAP)

L'unité départementale de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) participe à la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine, à la conservation et à la valorisation du patrimoine monumental. Elle veille à la préservation et à la mise en valeur des espaces protégés, des abords de monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables.

Les effectifs des services de l'Etat au 31/12/2019

8089

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

170

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Cluny

24

Direction régionale des douanes

793

Direction départementale des finances publiques

159

Administration pénitentiaire

24

Centre des monuments nationaux

699

Groupement de gendarmerie départementale

124

Escadron 47/7 de gendarmerie mobile

16

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

680

Délégation militaire départementale, lycée militaire d'Autun, et base pétrolière interarmées

80

Direction départementale de la protection des populations

13

Institut national de l'origine et de la qualité, site de Mâcon

430

Direction départementale de la sécurité publique

57

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

11

Service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage

199

Préfecture-sous-préfectures

51

Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

6

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

186

Direction départementale des territoires

48

Ecole nationale de l'aviation civile à Saint-Yan

6

Office français de la biodiversité

160

Compagnie républicaine de sécurité

38

Direction départementale de la cohésion sociale

4

Office national des anciens combattants et victimes de guerre

26

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé



591 038 871 €
d'investissement financier
de l'ÉTAT en Saône-et-Loire pour l'année 2019



7 946 732 €
Action en faveur des familles vulnérables

585 309 €
Intégration et accès à la nationalité française



81 500 €
Jeunesse et vie associative

3 074 200 €
Soutien au service civique

8 913 202 €
Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables

384 494 €
Fonds de prévention de la délinquance

4 556 878 €
Immigration et asile

130 629 €
Politique de l'égalité femmes/hommes et lutte contre les violences intrafamiliales

59 265 €
Handicap et dépendance



12 500 € Promotion du sport

947 872 € Centre national pour le développement du sport (CNDS)

30 000 € Coupons sport



386 983 €
Soutien à l'emploi des adultes relais

2 783 901 €
Accès et retour à l'emploi

169 180 €
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi



14 158 120 €
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

5 046 900 €
Dotation de soutien à l'investissement local

1 767 858 €
Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

454 866 €
Dotation politique de la ville



434 000 €
Environnement

96 764 €
Fonds de prévention des risques naturels



156 300 000 €
Aides PAC

6 800 000 €
Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

50 000 €
D'audits globaux d'exploitation aux agriculteurs en difficultés



9 754 350 €
Agence Nationale pour l'habitat (ANAH)

683 780 €
Fonds national des aides à la pierre

181 181 €
Dotation globale de décentralisation urbanisme



1 019 622 €
Contrats de ville



7 244 255 €
Culture



894 000 €
Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation



5 651 142 €

Dotation générale de décentralisation

228 647 316 €
Dotation globale de fonctionnement aux collectivités

68 953 794 €

Autres dotations de fonctionnement aux collectivités

5 225 595 €

Autres dotations d'investissement aux collectivités

47 072 523 €

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

Nos dates clés 2019

7 FÉVRIER

Visite officielle du Président de la République dans le cadre du Grand Débat national

11 MARS

Geneviève DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

- > Inauguration des locaux réhabilités du lycée militaire d'Autun
- > Rencontre avec l'association des anciens combattants
- > Visite de l'EHPAD d'Étang sur Arroux

20 MAI

Florence PARLY
Ministre des armées
Visite du camp de Cergy et de la Base Pétrolière Interarmées de Chalon-sur-Saône

3 JUIN

Agnès PANNIER-RUNACHER
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'économie et des finances
Signature du protocole Territoire d'Industrie et du FabLab au Creusot

7 SEPTEMBRE

SOPHIE CLUZEL
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées
Visites de deux établissements scolaires sur le thème de l'école inclusive

4 OCTOBRE

Assemblée générale de l'union départementale des maires ruraux en présence de Philippe Court, directeur de cabinet de Jacqueline Gourault

9 > 12 OCTOBRE

Rencontres de la sécurité intérieure

4 NOVEMBRE

RCEA
Lancement des travaux de la phase 2 du programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies, en présence de Bernard Schmeltz, préfet de région.

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

11 JANVIER

1^{er} comité de pilotage du plan pauvreté en présence de Maurice Tubul, Haut Commissaire à la lutte contre la pauvreté

29/30 MARS

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'éducation nationale
Colloque des langues anciennes à Autun et rencontre avec les établissements

11 FÉVRIER

Julien DENORMANDIE
Ministre auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement
Inauguration du pylône 4G multi opérateurs d'accès internet à la Grande Verrière et Saint Léger sous Beuvray

17 JUIN

Sophie CLUZEL
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées
Rencontres sur le thème de l'autisme

13 SEPTEMBRE

Assemblée des maires à Montceau-les-Mines en présence de **Gérard LARCHER** Président du Sénat

20 OCTOBRE

Amélie DE MONTCHALIN
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes
Visite de la maison du Charolais et débat avec des députés européens sur l'agriculture

29 NOVEMBRE

Mise en place du pôle départemental de l'habitat indigne

20 SEPTEMBRE

Inauguration des travaux de restauration du cloître de la cathédrale de Chalon-sur-Saône



Chien spécialisé dans la recherche de drogue

Protéger les personnes, les biens et leur environnement : la sécurité des citoyens au cœur des priorités de l'État

LES FORCES DE L'ORDRE



1 129

forces de l'ordre en Saône-et-Loire

699

militaires de la gendarmerie

430

fonctionnaires de police



LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PRODUITS STUPÉFIANTS

Une vaste opération a eu lieu le 8 octobre 2019 dans le quartier du Tennis au Creusot, mobilisant 120 policiers et gendarmes.

Elle a abouti à l'interpellation des têtes de réseau, originaires de la région parisienne.

En 2019, 33,6 kg de résine de cannabis, 5,9 kg d'herbe de cannabis, 8,6 kg d'héroïne, 1 kg de cocaïne ont été saisis dans les quatre circonscriptions de sécurité publique du département. La lutte contre le trafic de stupéfiants est un enjeu majeur et une priorité de la direction départementale de la sécurité publique de Saône-et-Loire.

Au fil des décennies, les trafics ont évolué tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement, rendant le travail d'investigation des policiers particulièrement complexe.

Ces derniers ont dû s'adapter et se former pour parvenir à démanteler des réseaux dépassant souvent le cadre local voire national. Au sein des quatre commissariats de la direction départementale de sécurité publique, des policiers sont dédiés à la lutte contre le trafic de stupéfiants et œuvrent au quotidien à l'identification et au démantèlement des réseaux.

En outre depuis deux ans, la direction départementale de la sécurité publique est dotée d'une unité spécialisée composée de deux policiers et d'un chien.

ZOOM

Le drone, un outil au service des forces de l'ordre

La gendarmerie dispose d'un drone et d'un personnel formé à son pilotage. Le drone est utilisé dans diverses missions administratives ou judiciaires comme la recherche de personnes, l'ordre public, les reconstitutions, la surveillance de certaines manifestations.

Moins coûteux qu'un hélicoptère, le drone peut enregistrer des vidéos, scanner une zone, en se positionnant jusqu'à 150 mètres de hauteur tout en gardant une très bonne résolution d'image.

Le drone, comme la mise en place de nouveaux experts numériques, devrait accroître l'efficacité de la gendarmerie dans le cybermonde et la cybercriminalité.

LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE



La relation entre nos concitoyens et les services qui concourent à leur sécurité constitue un enjeu important.

La 7^{ème} édition des rencontres de la sécurité a poursuivi la démarche de dialogue entre la population et les acteurs de la sécurité (policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, personnels de la sécurité civile, associations, représentants de la sécurité routière et préfecture). Cet échange permet à celles et ceux qui nous protègent, dans des conditions souvent difficiles, de présenter leur travail et de faire partager leur engagement quotidien.



Rencontre de la sécurité
M^{me} Yani, directrice du cabinet du préfet lors des rencontres de la sécurité intérieure



Rencontres de la sécurité

En Saône-et-Loire, cette année, ces rencontres se sont déroulées à Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône et Mâcon, visant tout particulièrement un public jeune.



RENCONTRES SÉCURITÉ AU LYCÉE

Au lycée Mathias de Chalon-sur-Saône, plus de 400 élèves de seconde ont pu découvrir les différents métiers par le biais de démonstrations : initiation aux gestes de premiers secours, manœuvre de désincarcération de victimes de la route, atelier avec les motards et atelier de police scientifique.

Au lycée Lamartine de Mâcon, 500 lycéens ont participé aux rencontres de la sécurité. Le parcours «danger de la route» avec lunettes «alcohol» et «stupéfiants» a eu un réel succès auprès des jeunes. L'intervention du chien de la police départementale, constituée d'un parcours d'obstacles et de recherche de stupéfiants, le drone de la gendarmerie et la simulation de scène de crime de la police scientifique ont aussi fait sensation auprès des lycéens mâconnais.



Rencontres de la sécurité

Protéger les personnes, les biens et leur environnement : la sécurité des citoyens au cœur des priorités de l'État

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le FIPD c'est quoi ?

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) permet le financement d'actions de prévention de la délinquance et désormais d'actions de prévention de la radicalisation en association avec les collectivités locales et le milieu associatif. Ce fond est ventilé autour de 3 programmes

- **Délinquance = 135 000 €**
- **Radicalisation / repli communautaire = 15 000 €**
- **Sécurisation (vidéo protection, écoles, police municipale) = 234 494 €**



384 494 €

Enveloppe globale

L'action de France Victimes 71

France Victimes 71 a bénéficié d'une subvention de 49 000 € sur le programme D (délinquance) pour leur action «permanence d'aides aux victimes».

Cette association propose des permanences sur les communes de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines, Le Creusot, Autun, Charolles et Gueugnon en 2019, indispensables pour la lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.



La MILDECA : de quoi parle-t-on ?

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) gère le fonds de concours «drogues» alimenté par le produit des avoirs criminels définitivement confisqués au moment du jugement de condamnation. Ce fond est géré par la direction des sécurités de la Préfecture.



LE PROJET DE PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Le projet de prévention des conduites addictives par les compétences psycho-sociales en milieu scolaire, mis en œuvre par les associations ANPAA71 et la Sauveterre 71, a bénéficié d'une subvention de 21 000 euros.

Ce projet a pour objectif de développer les compétences psychosociales des élèves pour les armer face aux conduites addictives dès le plus jeune âge.



46 500 €

Enveloppe départementale

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET INTRAFAMILIALES

Grenelle des violences conjugales 3 septembre

Afin de prendre part au Grenelle, Jérôme GUTTON, Préfet de Saône-et-Loire et M. Eric JALLET, Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Mâcon, ont présidé un comité local d'aide aux victimes (CLAV) avec l'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales, des forces de l'ordre, des magistrats, des bâtonniers, des avocats, des établissements de santé, des référents coordonnateurs de tous les réseaux violences intra-familiales et des associations d'aide aux victimes (Centre d'information des droits des femmes et de la famille et France victimes) du département.

L'objectif de cette consultation était de recenser des recommandations et des bonnes pratiques en matière de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, communiquées à la Secrétaire d'État, Mme Schiappa. Cette démarche a permis de faire davantage connaître aux citoyens les outils à disposition des victimes, dont le numéro d'appel 3919.

Les violences sexuelles et sexistes au travail.



Un appel à projet national portant sur «Prévenir et Agir : Ensemble contre les violences sexistes au travail» a retenu l'association FETE en 2019 pour déployer en région Bourgogne-Franche-Comté des actions de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail. Pour le département de Saône-et-Loire, l'association est amenée à intervenir en tant que de besoin auprès des entreprises. Au

niveau du service public, la déléguée est intervenue auprès de ses collègues de la DDCS sur ce sujet et a présenté des documents qui devront être validés par le CHSCT.



Séance du comité local d'aide aux victimes



NATHALIE BONNOT
déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Femmes/Hommes

Je suis déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Femmes/Hommes depuis le 2 novembre 2004. J'exerce mes missions au sein de la direction départementale de la Cohésion sociale de Saône-et-Loire.

Quelle est votre mission ?

Il s'agit d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la conception et le pilotage des politiques publiques. C'est une mission transversale de veille, d'expertise, d'ingénierie, d'animation et de coordination des acteurs départementaux.

Les actions sont réalisées en partenariat avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les organismes publics. La déléguée aux droits des femmes et le conseil départemental sont associés dans un travail partenarial étroit dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales et dans l'égalité fille/garçon.

SÉCURITÉ CIVILE

5 exercices de protection des populations ont été menés en 2019 sous la coordination du cabinet du préfet pour tester les protocoles d'intervention des différents services.



Pierre NEHLIG



Commandant Rousseau

Entretien avec le commandant divisionnaire Alain ROUSSEAU, chef d'État-Major à la direction départementale de la sécurité publique de Saône-et-Loire et Pierre NEHLIG, chef du bureau de la sécurité civile et de la défense à la direction des sécurités au cabinet du préfet.

Gestion d'une tuerie de masse

Une illustration au format réel : la gestion d'une tuerie de masse. Le 20 mars, à Chalon-sur-Saône, au Colisée, salle omnisports, s'est joué un exercice de sécurité civile pour tester les protocoles d'intervention et de prise en charge des victimes (décédés, blessés et impliqués) par les services compétents.

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'un exercice de sécurité spécifique, avec un thème particulier (une tuerie de masse), en configuration réelle.

Différent des autres exercices, car dans ce cas particulier, ce sont les forces de sécurité qui sont « menantes » et les forces de secours « concourantes ». Ici, la Police est responsable de l'ensemble des services engagés. C'est un exercice de grande ampleur qui mobi-



Exercice de sécurité civile au Colisée à Chalon-sur-Saône

lise de nombreux moyens et qui a demandé 6 mois de préparation et de coordination de tous les services. Cet exercice se déroulait dans un établissement très fréquenté, avec un stationnement de véhicules anarchique qui compliquait l'intervention des secours. Cet exercice a aussi demandé la mise en place de procédures de sécurisation avant l'exercice lui-même en prévenant par exemple la population locale et l'activation du centre opérationnel départemental. Cet exercice a fait l'objet d'un retour d'expérience (RETEX) en interne, puis avec les secours et enfin avec les services de la préfecture.

EXERCICE INONDATION

Le 19 septembre a eu lieu un exercice cadre « Inondations Saône-Seille » pour cerner le risque d'une inondation et son évolution à moyen terme. Pour quoi faire ? :

- > Anticiper et repositionner les moyens de vigilance.
- > Limiter les risques.
- > Coordonner les différents services de l'État

À l'automne 2020, un exercice de ce type est prévu sur le bassin Loire.

Pour quoi faire ?

L'objectif de cet exercice est de tester le Schéma national d'intervention des forces de sécurité, établi par le Ministère de l'Intérieur en 2016, pour répondre à une crise terroriste majeure et préparer l'ensemble des intervenants à y faire face. Nous avons testé l'organisation des PC / la gestion des secours... car dans ce cas, il est important que la situation soit sécurisée par les forces de l'ordre avant de donner accès aux différents intervenants et aux secours. Le facteur temps est l'élément déterminant pour limiter au maximum le nombre des victimes. L'objectif opérationnel de ce type d'exercice est donc que les services se coordonnent parfaitement pour gagner du temps et ainsi sauver le plus rapidement possible le plus grand nombre de personnes même si celles-ci se trouvent placées dans des lieux difficiles d'accès.



5 EXERCICES DE PROTECTION DES POPULATIONS ONT ÉTÉ MENÉS EN 2019

- 20 mars : exercice tuerie de masse au Colisée
- 7 juin : exercice sur le site SEVESO BUTAGAZ à Sennecey-le-Grand
- 19 septembre : exercice sur table de la gestion d'une inondation
- 6 et 7 novembre : entraînement zonal concernant un épisode neigeux
- 3 décembre : exercice site SEVESO chez APERAM à Gueugnon

Avec qui ?

Cet exercice mobilise sur le terrain l'ensemble des acteurs de la sécurité du département et quelques services particuliers des départements voisins si besoin.

Dans cet exercice, ont été mobilisés :

- 4 500 personnes en tant que spectateurs
- 120 personnels dont les services de secours (Pompiers, SAMU, protection civile), les collectivités locales et les services de l'État
- 180 personnes pour les forces de sécurité de Saône-et-Loire, de Côte d'Or et du Rhône : police, gendarmerie, GIGN et police judiciaire de Dijon, RAID et service du déminage de Lyon



Le SAMU 71 et le SDIS lors de l'exercice de sécurité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'année 2019 constitue la 6^{ème} année consécutive de hausse de la mortalité sur les routes de Saône-et-Loire, la vitesse étant la cause première des accidents mortels. L'État s'est fortement mobilisé pour faire face à cette situation.

EN ACTION INITIATIVE

Le ministère de l'Intérieur a mis en place «IdéesSR, le prix des initiatives locales de la sécurité routière». Le projet départemental Aléo'Live «sur la route» tous responsables a été récompensé dans la catégorie «jeunes».

Deux classes de terminale de la maison familiale et rurale de Pont-de-Veyle ont été sensibilisées à la

sécurité routière via la réalisation et l'animation d'une émission de radio enregistrée en public et la constitution de 16 chroniques.



48
morts sur la route

613
blessés

507
accidents

CHIFFRES CLÉS DE LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

70 interventions des inspecteurs de la sécurité routière

270 demi-journées de prévention

260 000 personnes sensibilisées dont 9300 élèves

100 000 euros consacrés à l'organisation d'actions de prévention

EDUCATION ROUTIÈRE



MARIE-HÉLÈNE LACRAMPE
adjointe au délégué à l'éducation routière
au sein de la direction départementale
des territoires

Inspectrice du permis de conduire depuis avril 1997, j'ai été nommée au poste d'adjointe au délégué en août 2015. Ma fonction vise à assurer le lien entre l'administration, les auto-écoles et les candidats aux examens.

Quelles sont vos missions ?

Mes missions sont variées. J'assure la liaison entre l'administration et les établissements de conduite : visites des auto-écoles pour la délivrance de l'agrément préfectoral, audits des établissements qui veulent bénéficier d'une labellisation et délivrance des autorisations d'enseigner la conduite.

Je fais le lien entre les inspecteurs et les auto-écoles. La fonction de coordination entre les inspecteurs répartis sur l'ensemble du département est importante car certains peuvent, sans cette présence, être isolés dans leurs fonctions d'examineurs.

J'élabore le planning des inspecteurs et des droits des établissements de conduite, fonction en évolution permanente qui nécessite une précision d'organisation et une réactivité importante.

Enfin je coordonne et harmonise l'action des inspecteurs du permis de conduire. Le rôle d'un adjoint au délégué de l'éducation routière est aussi de répondre aux interrogations des inspecteurs sur des points clés des procédures d'examen et d'harmoniser leurs pratiques.

Le grand débat national

Du 15 janvier au 15 mars 2019
#GrandDebat

Grand Débat National

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé du 15 janvier au 15 mars un Grand Débat National. Citoyens, élus et institutions, organisations à but lucratif ou non lucratif ont pu s'exprimer.



77
réunions publiques qui ont réuni
entre 30 et 100 personnes

Cahiers citoyens

De très nombreuses mairies du département ont mis à disposition un cahier pour que les citoyens puissent contribuer au débat national. Ces cahiers ont été remis aux services de la préfecture qui ont recensé l'ensemble des contributions, ont envoyé une copie au comité national et ont produit une synthèse. La totalité des cahiers est conservée et consultable aux Archives Départementales.

EN ACTION PROXIMITÉ ET PARTICIPATION

Les 8 et 11 mars, un stand de proximité a été installé dans le bureau de poste de Mâcon afin de faire participer le plus grand nombre de Français. Ce dispositif avait pour objectif d'aller à la rencontre d'un public qui ne se serait pas inscrit spontanément dans les réunions publiques ou ne serait pas familier du numérique. Il a permis à ceux qui le souhaitaient de donner leur avis sur les thématiques mises au débat avec le soutien d'un animateur.



1829
contributions



316
cahiers citoyens

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Emmanuel Macron, Président de la République, s'est rendu en Saône-et-Loire le jeudi 7 février dans le cadre du grand débat national.

Échange avec les élus

Après un entretien avec la Présidente du Conseil Régional, Marie-Guite DUFAY, le Président a rencontré les maires des communes chefs-lieux de canton du département à la sous-préfecture d'Autun. Les élus ont pu faire part de leurs inquiétudes sur des sujets d'actualité départementaux et de leurs attentes.

La jeunesse de Saône-et-Loire a la parole

Le Président de la République a rencontré 1000 jeunes, issus de diverses formations et établissements de Saône-et-Loire. Il a échangé pendant près de 5 heures sur différentes thématiques : les aides agricoles, la prise en charge du handicap, la réforme du lycée. Ces échanges ont été nourris et ont permis à chaque jeune de s'exprimer.

Visite à l'EPIDE

En fin de matinée, la délégation présidentielle s'est rendue au lycée forestier de Velet pour assister à la cérémonie de montée des couleurs par les volontaires de l'EPIDE. Le Président a déjeuné avec les volontaires de l'EPIDE et les élèves du lycée forestier, ce qui a donné lieu à de nombreux échanges.



Emmanuel Macron avec des élèves du Lycée militaire d'Autun



Emmanuel Macron a déjeuné avec les jeunes de l'EPIDE et du lycée forestier d'Étang sur Arroux



Le Président lors de son échange avec la jeunesse



Emmanuel Macron au lycée forestier d'Étang-sur-Arroux



Travaux en cours sur la RCEA



sur la branche sud RN79 (Paray/Charolles et Prissé/Charnay). Au terme de cette première phase, les 3/4 de la RCEA seront aménagés en 2*2 voies (50% en 2014)

Accélération de la phase 2 : 2019-2023

Grâce à la mobilisation de l'État (202 M€) et des cofinanceurs pour accélérer le programme, la phase 2019-2023 (328 M€) s'est concrétisée dès 2019 par l'engagement simultané de plusieurs chantiers : Blanzay-La-Fiolle (RN70), les aires du Charolais et de Montchanin sur le dernier trimestre suivis de La Chapelle-du-Mont de France (RN79) fin 2019/début 2020.

Section Gênelard-Palinges

Avec la réalisation de l'échangeur de Palinges et l'allongement de la 2x2 voies sur près d'un km, les usagers bénéficient depuis le 1^{er} juillet 2019 d'une nouvelle section à 2x2 voies sur 7 km. La première section longue de 6 km depuis l'échangeur de Gênelard avait été livrée à la circulation le 19 juillet 2018.

Poursuivre les travaux de la Route Centre Europe Atlantique

Lancée en 2013, la phase 1 de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône-et-Loire s'est achevée dans le calendrier prévu.

En 2019, près de 20 km supplémentaires de RCEA modernisée ont été ouverts à la circulation au bénéfice de la sécurité des usagers, de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement grâce aux mesures d'accompagnement réalisées.

Les sections livrées en 2019 et au plus tard tout début 2020, se situent sur les branches nord (RN70....) et sud (RN79 Paray Montchanin/Ecuisses, échangeur de Palinges) et



Présentation du calendrier de la phase 2 en présence du préfet de région

Traversée de Blanzay : 1^{ère} phase de travaux

Le 21 octobre 2019 ont débuté les travaux; Ils concernent l'aménagement à 2x2 voies sur une section de près de 2 km à hauteur de l'échangeur de La Fiolle, et devraient durer 18 mois. L'opération est d'importance car elle concerne aussi l'adaptation de plusieurs ouvrages d'art, la réalisation de murs de soutènement importants au droit de la Bourbince et la construction d'un écran de protection acoustique à hauteur de la rue de la Prise d'eau. Ces travaux constituent une première phase de l'aménagement de la traversée de Blanzay et permettront de prolonger les 7 km de 2x2 réalisés depuis le giratoire Jeanne Rose.



202 M€
Mobilisation de l'État

328 M€
Coût total de la phase 2019-2023



École de Tramayes

Appel à manifestation d'intérêt pour accompagner la revitalisation des territoires

Les 5 villes engagées dans le dispositif «Action Cœur de Ville» (Autun, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Mâcon, Montceau-les-Mines) ont finalisé leur stratégie de revitalisation de leur centre-ville. Les villes les plus avancées ont pu transformer leur convention en opération de revitalisation des territoires, pour bénéficier des nouveaux outils créés par la loi ELAN.

La définition des projets a également permis de proposer 4 sites dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt «Réinventons nos cœurs de ville», destiné à attirer des investisseurs en centre-ville. Les chargés de mission de la DDT ont accompagné les collectivités tout au long de la démarche répondant ainsi aux attentes des élus.

Des conventions pour un partenariat de qualité

La direction des services de l'Éducation nationale est engagée en faveur d'une école rurale de qualité grâce aux conventions de ruralité signées avec les collectivités sur fond de réorganisation des tissus scolaires locaux. La carte scolaire met ainsi l'accent sur une équité départementale en priorisant les emplois devant les élèves et en limitant les situations conditionnelles.

En outre, le plan numérique ENIR (Écoles numériques innovantes et ruralité) et la mise en place des bibliothèques rurales participent à cet engagement envers la ruralité.

À la rentrée 2019, le soutien à la ruralité se traduit par l'attribution de 2 emplois dans les classes en Zone de Montagne (Chaufailles et Matour) et par la création nette de 3 emplois pour les communes de moins de 2000 habitants et l'installation d'une ULIS à Marcigny.



Inauguration du gîte communal de Torpes

Accompagner les collectivités locales

LES OUTILS

Démarches contractuelles pour favoriser la prise en compte de nouveaux enjeux

Les établissements publics de coopération intercommunale saône-et-loirien confirment leur intérêt pour les démarches en faveur de la transition écologique avec la conclusion de :

- 10 plans climat-air-énergie territoriaux
- 1 schéma climat-air-énergie territorialisé
- 1 contrat de transition écologique.

Cette double dynamique, de planification urbaine et de transition écologique concourt à la construction de projets de territoire à la bonne échelle, structurant et intégrant les grands enjeux de demain.

Emplois aidés

Les acteurs qui interviennent sur les quartiers en politique de la ville peuvent recruter, sous certaines conditions, des personnes en contrat aidé au bénéfice des habitants des quartiers.

20 contrats d'adultes-relais et 11 postes issus du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire sont répartis sur 13 quartiers. Ces emplois soutiennent l'intervention des associations intervenant en quartier prioritaire de la ville.



20

contrats d'adultes-relais
sur 13 quartiers

Des expérimentations thématiques pour impulser de nouvelles dynamiques

Annoncée par le Président de la République le 17 octobre 2018, la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté fait suite au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale de 2013. Elle porte deux ambitions majeures d'investissement social : dans l'éducation et la formation d'une part et dans l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi d'autre part. Sa gouvernance est portée par les acteurs sociaux à partir des territoires avec un pilotage de l'État s'appuyant notamment sur une contractualisation avec les collectivités territoriales. À ce titre, une convention triennale d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'État et le Conseil Départemental a été signée le 28/06/2019 et son avenant le 23 décembre 2019. L'État et le conseil départemental financent ce dispositif à parité soit 850 209 euros chacun.

Elle repose sur 3 axes socles et une action laissée à l'initiative du département :

AXE 1 : Prévention des sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

AXE 2 : Renforcement du travail social

AXE 3 : Initier rapidement l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et renforcer la garantie d'activité



Visite du haut commissaire à la lutte contre la pauvreté à l'association Le Pont à Mâcon



850 209 €

d'investissement pour la prévention et la lutte
contre la pauvreté répartis à parité entre
l'État et le conseil départemental

LES MOYENS FINANCIERS

Les collectivités peuvent s'appuyer sur les moyens financiers en investissement ou via des appels à projets spécifiques pour conduire leurs projets.

Des moyens pour accompagner les collectivités

Le soutien de l'État à l'investissement public local s'est fortement renforcé au cours de ces cinq années, grâce à la DETR et à la DSIL, nouveau fonds créé par le gouvernement en 2016 et pérennisé en 2018. La mobilisation de ces deux fonds représente en 2019 pour la Saône-et-Loire un soutien financier de l'État à l'investissement public des collectivités locales de plus de 19 M€ (DETR : 14, 158 M€ et DSIL : 5, 047 M€), montant qui a plus que doublé depuis 2013.

L'APPUI À L'INVESTISSEMENT LOCAL A PERMIS DE MOBILISER PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS :

14, 158 M€
DETR

5, 047 M€
DSIL

454 866 €
DPV

1,767 M€
FNADT

DETR 2019

La dotation d'équipement des territoires ruraux a permis le financement de 317 projets représentant un montant global de travaux de 51,8 M€. La DETR a notamment permis le financement d'équipements communaux, comme la rénovation du stade d'athlétisme du Grand Charolais, pour un montant DETR de 340 200 €, ou encore l'aménagement des centres bourgs, comme celui de la commune de Joncy, financé en DETR à hauteur de 240 000 €.

DSIL 2019

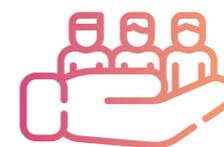
La dotation de soutien à l'investissement public local a été attribuée à 20 projets représentant un montant global d'investissements éligibles de 22,6 M€, soit 327 projets aidés à un taux moyen de subvention de près de 26 %. La DSIL permet de financer des projets d'investissements structurants dans les domaines de la rénovation thermique et de la transition écologique, de l'attractivité des territoires, de la mise aux normes des équipements publics, de la création, de la transformation et de la rénovation des bâtiments scolaires, de la cohésion sociale et des services à la population.

DSID 2019

En 2019, la dotation de soutien à l'investissement des départements s'est substituée à la DGE des conseils départementaux. Cette dotation est divisée en 2 parts : 620 605 € ont été attribués au titre de l'insuffisance du potentiel fiscal et 2 342 947€ au titre de l'enveloppe régionale. 3 projets subventionnés ont ainsi été retenus à 30% du coût prévisionnel du projet.

Pour 2019, les 3 projets retenus sont :

- développement de la voie verte à Saint-Léger-Saint-Julien ;
- extension du collège de Saint-Germain-du-Plain ;
- restructuration partielle du collège de Saint-Gengoux-le-National.



2,9 M€

dotation 2019 au Conseil départemental

Subventions sur appel à manifestation d'intérêt

En 2019, au titre du plan de lutte contre la pauvreté, l'État a financé le Conseil départemental pour des actions de prévention et de lutte contre la pauvreté pour un montant de 850 000 €.

Écologie

21 actions ont été présentées par les collectivités au titre de territoires à énergie positive pour la croissance verte pour un montant d'aide de 4,3 millions en 2019.

Dotation globale de fonctionnement

En 2019, la DGF a été stabilisée à 228,65 millions d'euros.

FNADT 2019

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire s'élève en 2019 à 1 767 858 € dont 1 100 500 € ont été mobilisés pour soutenir des projets dans le cadre du dispositif «Action cœur de ville». A titre d'exemple, le FNADT a permis de financer le centre d'affaires gambetta EcoCitiz à Mâcon, à hauteur de 475 000 €.

Dotation politique de la ville

Pour la 2^{ème} année consécutive, la ville de Mâcon a été éligible à la dotation politique de la ville pour un montant de 440 859 €. Ces crédits d'investissement ont permis de financer la rénovation de six écoles maternelles et élémentaires dans les quartiers des Blanchettes, de la Chanaye Résidence et de Marbé Perrières.

L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Transition énergétique : la DDT au service des projets de territoire

La DDT a appuyé les acteurs locaux dans leurs démarches en faveur de la transition énergétique, pour l'élaboration des plans climat énergie territorialisés. Ainsi le Grand Chalon a adopté son plan le 15 octobre, le premier en Bourgogne Franche-Comté. La DDT a également accompagné les actions des collectivités engagées dans la démarche des territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et suivi des projets de développement des énergies autour des énergies renouvelables, notamment trois centrales photovoltaïques en fonctionnement, deux méthaniseurs, un parc éolien et de nombreux projets en installation ou en développement.

Les délégués du préfet au service des quartiers en politique de la ville

Les délégués du préfet ont accompagné les EPCI dans le cadre de la construction et de la validation des protocoles d'engagement renforcés et réciproques. Ces protocoles, dont l'objet central est de cibler des orientations stratégiques plus efficaces, prolongent les contrats de ville jusqu'à 2022. Ils ont permis de négocier la prise en compte des 5 orientations prioritaires de l'État :

- Les années collège ou le public pré-adolescent
- La mobilisation d'au moins 20% des crédits spécifiques sur le pilier «accès à l'emploi / développement économique»
- Le soutien aux associations
- Le renforcement de la participation des habitants
- Le maintien de l'investissement au sein des quartiers prioritaires.



1^{ER} CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La DDT a accompagné la communauté de communes du Grand Autunois Morvan dans l'élaboration de son contrat de transition écologique, outil basé sur des projets durables et concrets, générateurs d'activités économiques et d'opportunités sociales. Après six mois de travail entre les différents partenaires, le contrat, signé début 2020, comporte 10 actions en faveur de la transition écologique et pourra s'enrichir de nouvelles actions au fil des quatre années à venir.

Un appui en ingénierie par la Préfecture et les sous-préfectures

Les 4 sous-préfectures qui maillent le territoire offrent aux collectivités des conseils et un accompagnement financier ou en ingénierie. Le maillage territorial permet, avec la mobilisation des services «experts», de proposer des réponses adaptées au besoin des territoires.

À titre d'exemple, les chantiers menés par la sous-préfecture d'Autun en 2019 :

- suivi des deux contrats de ruralité de la CCGAM et de la CUCM
- suivi des trois conventions action cœur de ville d'Autun, le Creusot et Montceau-les-Mines
- accompagnement de la CCGAM dans la rédaction d'un contrat de transition écologique
- pilotage du dispositif d'accueil des réfugiés, notamment syriens. Ce travail s'est poursuivi avec le suivi des familles yézidiennes, arrivées à Autun.
- soutien technique et financier à la mise aux normes de l'abattoir d'Autun (plus d'un million d'euros apporté par l'État).



FRÉDÉRIC REVEL
chargé de mission au sein de l'Atelier Conseil aux territoires - Service Urbanisme et Appui aux Territoires à la Direction Départementale des Territoires

L'Atelier Conseil aux Territoires est composé de 3 chargés de missions aux parcours diversifiés mais complémentaires. Chacun d'entre nous a une répartition territoriale, à l'échelle des EPCI et est référent sur une thématique pour l'ensemble du département.

Quelles sont vos missions ?

L'Atelier Conseil aux Territoires oriente et aide les collectivités dans leurs projets de contractualisation avec l'État sur toutes les politiques publiques portées par la DDT: la revitalisation écologique, énergétique sur les questions d'ingénierie, de montage, et de suivi de dossiers.

Enfin, le Conseil aux Territoires peut accompagner des projets privés ayant un impact sur les collectivités à l'échelle locale. L'atelier Conseil aux Territoires joue ainsi un «rôle d'assemblier».

Quelles sont les caractéristiques de votre poste ?

Il faut faire preuve d'autonomie, animer en réseau et s'investir sur de nombreux dossiers. C'est un poste au cœur des orientations et des décisions en matière d'aménagement du territoire.

C'est aussi un poste stratégique qui permet de promouvoir et d'inciter les collectivités à s'engager sur une stratégie d'animation territoriale. Notre rôle va bien au delà de la simple instruction de dossier. C'est une vraie «porte d'entrée».

Restructuration et soutien

Tout au long de l'année 2019, les services de l'État ont œuvré aux côtés des membres de l'établissement public territorial du bassin Saône et Doubs pour l'accompagner dans la restructuration de sa gouvernance et de son fonctionnement et le soutenir dans la redéfinition de son projet recentré sur ses missions opérationnelles sur l'axe Saône-Doubs.

ZOOM

- suivi de la reconversion du site Lucy, à Montceau-les-Mines : l'enjeu local à terme est une remise en état du site (site à vocation industrielle) permettant des usages définis en concertation entre le propriétaire du site, les collectivités locales concernées et d'éventuels investisseurs.
- suivi du projet de reconversion du site de Mardor, à Couches.

Un partenariat ancré de la DDFIP avec les Maisons de Services au public et France Services :

Les services de la DDFIP veillent à l'information régulière des MSAP et à la formation de leurs animateurs pour leur permettre d'assurer un accompagnement de premier niveau des usagers.

La déclaration de revenus et la réception des avis d'impôts locaux constituent les temps forts de ce partenariat. Trois réunions d'informations ont ainsi été organisées avec les MSAP en 2019.

La DDFIP a également participé aux sessions de formation des France Services labellisées au 01/01/2020.



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME

Les équipes de la DDT ont apporté un appui quotidien aux professionnels de l'urbanisme dans les collectivités notamment via la diffusion d'informations : bulletins ou plaquettes, mise à disposition d'outils dans le domaine de la police de l'urbanisme, actualisation du site Internet...

Elles ont également assuré l'animation de réseaux techniques : application du droit des sols, fiscalité de l'urbanisme et planification intercommunale. Ces journées d'animation de réseaux sont toujours très suivies par les professionnels des filières concernées.



Cathédrale Saint-Lazare d'Autun

Valoriser le patrimoine

Fouilles archéologiques à l'Îlot des Minimes à Mâcon

La fouille, menée par les équipes de l'INRAP entre janvier et juin 2019 sur une surface de 3 000 m², a livré des vestiges essentiellement rattachés à l'occupation médiévale et moderne de la ville. Ainsi apparaît un pan du haut Moyen Âge peu connu de l'histoire mâconnaise, dont le volet antique est davantage mis en évidence.

L'analyse et l'étude des données se poursuivent en 2020.

Une action d'éducation culturelle a été menée avec l'école primaire Marc Chagall, associée à un projet pédagogique baptisé « fenêtre sur fouille ». Un archéologue de l'équipe a travaillé régulièrement avec les classes de CE2, CM1 et CM2.

Cathédrale Saint Lazare d'Autun

Suite à l'achèvement en 2019 de la restauration générale des extérieurs de la cathédrale, construite au XII^{ème} siècle pour accueillir les pèlerins venus se recueillir sur les reliques de Saint-Lazare, un schéma directeur pour la restauration des intérieurs a été défini. Il est en cours de réalisation.

En août 2019 se sont achevés les travaux de la tranche 2 dans la nef et ses bas-côtés (1,6 M€). Ils ont permis la redécouverte de la polychromie médiévale des décors sculptés. En 2019 a été programmée la tranche 3, relative à la fin des chapelles (0,7M€), ainsi que la création de luminaires, par voie de concours. Au total, l'État aura investi 14 M€ sur 25 ans pour la restauration générale de la cathédrale.



Cloître de la cathédrale

Restauration du Cloître de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône.

Depuis 2014, le cloître, qui était inscrit sur la liste des monuments en péril de la région, faisait partie d'un important chantier de restauration, conduit en maîtrise d'ouvrage par la ville de Chalon-sur-Saône et sous la maîtrise d'œuvre de Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques. 4 tranches de travaux ont été réalisées, dont les 3 premières ont bénéficié d'une aide de la DRAC à hauteur de 40%, soit 0,47 M€. L'inauguration des travaux a eu lieu le 20 septembre 2019.

ZOOM L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

L'UDAP œuvre pour la promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamique de projet et prise en compte du patrimoine.

Elle veille à la préservation et à la mise en valeur des espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables. Avec les autres services de l'État, elle participe à la gestion des sites et paysages, à l'aménagement du territoire et aux réglementations concernant l'environnement, l'urbanisme et le renouvellement urbain, dans un objectif de qualité durable des espaces urbains et naturels.

L'équipe pluridisciplinaire se compose de 7 agents administratifs, techniciens et ingénieurs, placée sous l'autorité de Marie GUIBERT, architecte des bâtiments de France (ABF) et conservateur de monuments appartenant à l'État. L'UDAP s'affirme comme un service de proximité et travaille en relation directe avec les usagers et de nombreux partenaires et interlocuteurs institutionnels.



3 610

monuments historiques en Bourgogne
Franche-Comté

399

monuments historiques en Saône-et-Loire



2 073

objets mobiliers protégés



SOUTIEN À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVÉ

La direction régionale des affaires culturelles intervient pour structurer l'action territoriale de l'État autour de projets pluriannuels de restauration avec pour objectif un effort soutenu en direction des territoires ruraux. Une attention particulière est accordée aux monuments qui bénéficient de financements issus du fonds «patrimoine en péril».

En 2019, 3 projets ont bénéficié de ce fonds pour un montant total de 565 000 euros :

- les écuries du château de Chaumont (405 000 euros)
- la maison du Lutrin à Autun (80 000 euros)
- la maison Sevigné à Bourbon-Lancy (78 000 euros).

Par ailleurs, la DRAC a mobilisé le fonds incitatif et partenarial en faveur des monuments historiques situés dans des communes à faibles ressources.

En 2019, la commune de Chissey-les-Macon a été subventionnée pour un montant de 137 299 euros.



Fouilles des minimes



Entreprise Fiat Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy

Préserver l'emploi et accompagner le monde économique

Développer les outils pour mieux accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs activités

En 2019, l'UD71 de la DIRECCTE, avec l'appui d'AFPA TRANSITION a démarré une action visant à développer des outils pour les tiers experts (URSSAF, MSA, FDSEA, Chambre d'Agriculture,...) intervenant auprès d'exploitants agricoles en difficulté. Ce dispositif aide les agriculteurs à valoriser la transversalité de leurs compétences en vue de s'assurer une activité connexe et un complément de revenu ou d'une reconversion professionnelle. L'enjeu est de leur permettre de sortir de la précarité financière.

Développer l'emploi et les compétences sur les territoires

En 2019, la DIRECCTE a financé 4 actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au profit des territoires de Saône et Loire sur les bassins du LOUHANNAIS (Bresse Initiative/ AFPA TRANSITION), AUTUNOIS MORVAN (AMDF), CHAROLAIS BRIONNAIS (PETR du Pays Charolais Brionnais) et CUCM (AGIRE/ AFPA TRANSITION). Ces GPECT ont permis un diagnostic de territoire et l'élaboration de pistes d'action pour le développement de l'emploi et des compétences attendues. Ce travail a été mené en coordination avec les entreprises et les acteurs institutionnels.

Accompagnement de la filière céramique

La filière céramique du Charolais-Brionnais constitue une activité économique historique en Saône et Loire. La problématique actuelle est le maintien de cette activité face à la concurrence étrangère. Au regard des enjeux économiques et de la préservation d'un savoir-faire, une attention particulière est accordée à cette filière, par la mobilisation des services de l'État, de l'Agence de l'Eau, de l'Ademe, et de la sous-préfecture de Charolles, afin de coordonner les actions en faveur de ce secteur d'activité.

INSERTION ET HANDICAP

1 288 926 €

de financement obtenu par 3 entreprises adaptées qui ont accueilli 102 personnes handicapées.



Insertion par l'activité économique

6 709 444 €

versés par l'UD DIRECCTE au titre de l'insertion par l'activité économique. L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

Accompagnement des entreprises en difficulté

L'identification et l'accompagnement des entreprises en difficulté constituent une action importante des services de l'État, qui doivent aider toutes les entreprises viables à surmonter les difficultés qu'elles traversent.

Cet accompagnement se traduit par la mobilisation du commissaire aux restructurations (DIRECCTE) auprès des entreprises de l'industrie et par la tenue régulière de plusieurs instances collaboratives :

- la Cellule de veille et d'alerte précoce, qui se réunit sous l'égide du Préfet, a pour objectif le partage d'informations entre les sous-préfets, les services de la préfecture, le Commissaire aux restructurations, des représentants de l'UD Direccte, de l'UR-SAAF, de la Banque de France et la DDFIP. 13 entreprises ont été suivies dans le cadre de cette cellule en 2019 ;
- le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises, instance destinée à élaborer des solutions de redressement;
- la Commission des chefs des services financiers, qui traite des difficultés dans le paiement des dettes fiscales et sociales des entreprises, ont donné lieu à 19 plans de règlement.



Monsieur le Préfet en visite chez Tolix



Atelier d'insertion de la tour du Boste



Atelier d'insertion de la tour du Boste

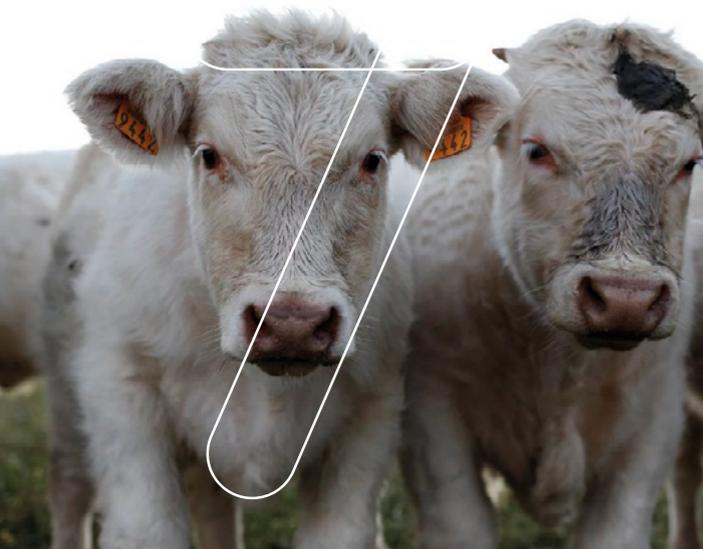
Selon les besoins, les services de l'État, en relation avec les collectivités locales, se placent dans une posture facilitatrice, par exemple pour encourager la reprise d'entreprises significatives.

ZOOM

Territoire d'industrie

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat à l'industrie, a signé le protocole d'accord portant sur le territoire d'industrie Le Creusot - Gueugnon - Bourbon-Lancy - Charolais - Autun. Lancée par le Premier Ministre le 22 novembre 2018, l'initiative «Territoires d'industrie» s'inscrit dans la stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Pilotée par le conseil régional, la démarche a pour objectif de réunir l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs industriels afin d'identifier les besoins de chaque territoire et de concentrer les moyens d'action pour répondre à des axes de coopération affirmés.

Préserver l'emploi et soutenir le monde économique



Soutenir le monde agricole

SÉCHERESSE

A la suite de l'épisode de sécheresse en 2018, la Direction départementale des territoires a accompagné les éleveurs dans leur demande d'aide financière exceptionnelle. Le nouvel épisode de sécheresse de 2019 a fait l'objet d'une demande de reconnaissance de calamité agricole sur prairie, déposée à l'automne : plus de 13 M€ ont été alloués par le fonds national de gestion des risques pour indemniser les agriculteurs du département.

Zones défavorisées simples

L'année 2019 a vu l'entrée en vigueur du nouveau périmètre des ZDS avec 85 communes entrantes au niveau départemental et la sortie de 8 communes.

Ces dernières ont bénéficié d'un accompagnement de la chambre d'agriculture et de la DDT, et d'une étude pour le classement en zone de montagne d'une partie de ce territoire. Un accompagnement individualisé a été proposé à chaque exploitant pour développer des stratégies et adapter son système de production.



156,3 M€

d'aides directes au titre de la PAC 2019

3,5 M€

de dotation jeune agriculteur

6,8 M€

de subvention pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations

LES AIDES

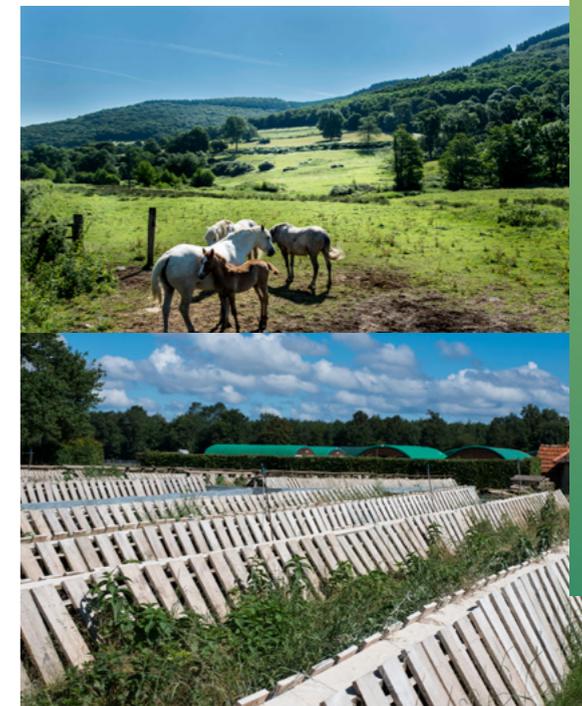
Verser les aides PAC dans le respect des délais

La DDT a été mobilisée tout au long de l'année pour verser les différentes subventions aux agriculteurs dans le respect du calendrier imposé par le ministère :

- les aides des campagnes 2015 à 2018, relatives aux mesures agro-environnementales, climatiques, et bio, représentent un total de 6,4 M€ par an pour la Saône-et-Loire, et bénéficient à 1 558 agriculteurs,
- les acomptes de la campagne PAC 2019 ont été versés en octobre. Ils s'élèvent à 111,3 M€ et représentent environ 70 % du montant des aides PAC,
- le solde partiel des aides PAC en 2019 concernant les aides découplées et les indemnités compensatoires de handicaps naturels a été effectué le 13 décembre, pour un montant de 45 M€.



Vignes à Cruzille

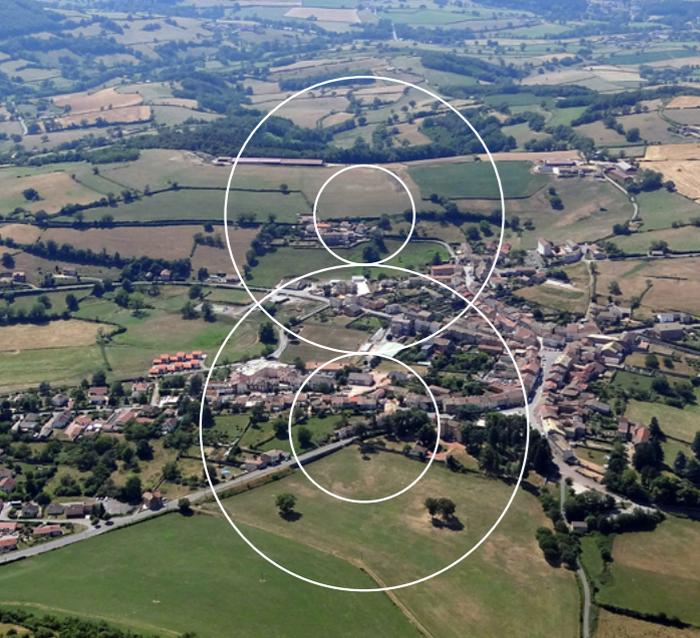


Aider les agriculteurs dans leur projet d'installation ou de modernisation

La DDT a accompagné des candidats à l'installation, en attribuant 98 dotations jeunes agriculteurs en 2019 pour un montant de 3,5 M€, soit 35 714 € par installation.

Dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, la DDT a instruit 317 demandes de subvention dont 287 ont été retenues pour un montant d'aides de 6,8 M€.

Parmi les subventions accordées, 620 450 € ont été attribués au titre de mesures « sécheresse » : soutien à la construction de bâtiments de stockage de fourrages, à la mise en place de forages et de réserves d'eau.



Accompagner les habitants de Saône-et-Loire

GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS

Déploiement des espaces France Services (EFS)

L'EFS est un lieu qui permet à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Le label garantit une offre de services plus complète et plus homogène que celle proposée par le réseau actuel des Maisons de Services au Public (MSAP).



285 000 €

ont été attribués aux MSAP pour leur fonctionnement

À l'été 2019, les vingt et une MSAP existant en Saône-et-Loire ont été évaluées par les services de la préfecture sur la base de critères nationaux. Après analyse, une liste de structures a été proposée par M. le préfet à Mme la ministre de la Cohésion des Territoires mi-septembre 2019.

Le 15 novembre 2019 suite à un audit externe, ont été dévoilées les 5 structures labellisées au 1^{er} janvier 2020 : Chauffailles, Melay, Saint Bonnet-de-Joux, Sennecey-le-Grand et Verdun-sur-le-Doubs.

FORMATION DES ACTEURS FRANCE SERVICES

Une formation à destination des agents d'accueil des Espaces France Services a été organisée en décembre 2019 avec notamment une session « métier » en sous-préfecture de Charolles animée par l'ensemble des opérateurs nationaux que sont les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, DGFiP, Pôle Emploi, CPAM, CAF, MSA, CARSAT, La Poste.



Ouverture de maisons pluridisciplinaires de santé

Les maisons de santé sont des structures pluri professionnelles et constituées de professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens. Les professionnels de santé exerçant en leur sein doivent élaborer un projet de santé attestant de leur exercice coordonné. Les maisons de santé sont appelées à conclure avec l'agence régionale de santé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

2019 a vu la poursuite de l'ouverture des maisons pluridisciplinaires de santé. Ce sont plus de 30 établissements qui se sont ouverts dans le département dont 4 en 2019 avec Crissey, Saint-Gengoux-le-National, Etang sur Arroux et Autun.

Lutte contre l'habitat indigne

Le 29 novembre 2019, le préfet a mis en place le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne qui réunit à ce jour 14 partenaires. Ce pôle est animé par la mission « Lutte contre l'habitat indigne » de la DDT. Grâce à une coopération renforcée entre ses membres, la création de ce pôle permet :

- d'accroître le repérage des situations,
- d'encourager et d'aboutir à la remise aux normes des logements indignes,
- de renforcer les sanctions contre les marchands de sommeil.

ZOOM

Téléphonie mobile : dispositif de couverture ciblée

La Préfecture pilote et anime le dispositif de couverture ciblée au sein de la Mission France Mobile en lien notamment avec le Conseil départemental, les associations d'élus locaux et les services de l'État dont la DDT, le SGAR et l'UDAP. Ce comité local a pour missions d'identifier les zones à couvrir en priorité en vue d'établir la liste des sites mobiles (parties du territoire sans bonne couverture à ce jour et parmi les plus habitées) et d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle des déploiements des sites mobiles sur le terrain.

En Saône-et-Loire, la dotation 2019 a permis de choisir 8 sites sur les communes de Marmagne, La Chapelle-sous-Uchon, Uchon, Saint Symphorien-de-Marmagne, Laizé, Verzé et Fley parmi ceux référencés dans l'atlas élaboré en lien avec les opérateurs mobile.



VISITE OFFICIELLE DE JULIEN DE NORMANDIE

Le 11 février 2019, Julien De Normandie, Ministre auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement a rencontré des professionnels sur le thème « numérique et territoire » à la mairie de la Grande Verrière. Le Ministre s'est rendu ensuite sur le site de la Maison du Beuvray à Saint Léger sous Beuvray pour inaugurer la mise en service d'un pylone qui permet à ce territoire de bénéficier de la 3G et de la 4G, en présence notamment de Didier Casas, Président de la Fédération Française des Télécoms.



PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS JEUNES

Le dispositif coupon sport

Des coupons sport, d'une valeur de 20, 40 ou 50 € en fonction du coût annuel de pratique, permettent de favoriser l'accès à la pratique sportive pour les enfants de 10 à 17 ans, à la condition d'être bénéficiaires des allocations de rentrée scolaire ou d'éducation enfant handicapé.

Pour la saison sportive 2018/2019, 817 demandeurs ont bénéficié d'un soutien financier global de 30 480 euros.

Soutien au service civique

Le service civique s'inscrit dans un objectif de développement des politiques de jeunesse innovantes en favorisant notamment l'insertion des jeunes dans la cité à travers leur engagement, tout en leur permettant de développer leurs compétences.

La DDCS, au travers des agréments qu'elle délivre, a vocation à faire émerger une génération de jeunes engagés, souhaitant consacrer du temps au service de la collectivité à travers une expérience reconnue et valorisée dans leur parcours personnel.



475

contrats service civique signés



3 074 200 €
engagement financier de l'Etat
pour le service civique

ZOOM

Soutien aux missions locales

6 missions locales réparties sur l'ensemble du territoire

2 940 031 € alloués au titre des missions

8059 jeunes accueillis dont 3230 premiers accueils

Le parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune

La garantie jeunes est une modalité du Pacea : 1482 prescriptions

605 jeunes ont intégré la Garantie jeunes

Sorties positives (emploi/alternance) : 740 (sorties PACEA) dont 173 (sorties GJ)

Pass culture

Depuis juin 2019, le PASS culture fait l'objet d'une expérimentation dans 14 départements dont la Saône-et-Loire. L'animation du dispositif est portée par Clément LAVALT.

Le dispositif Pass Culture vise les jeunes de 18 ans pour leur faciliter l'accès à la culture. Il prend la forme d'une application mobile téléchargeable gratuitement.

Par la géolocalisation, le jeune découvre les manifestations proposées près de chez lui et peut réserver des places de cinéma, de concert, de théâtre ou des entrées aux expositions, tout comme des cours de danse, de musique, de dessin, de chant. Il peut aussi acheter des biens culturels matériels et numériques. L'État met 500 euros à la disposition des jeunes de 18 ans pour bénéficier de biens culturels matériels et numériques. À ce jour, près d'un quart des 5600 jeunes de 18 ans, de Saône-et-Loire, a effectué plus de 2000 réservations proposées par une cinquantaine d'offres culturelles.



J'APPRENDS À NAGER

"J'apprends à nager" est un programme destiné aux enfants ne sachant pas nager en entrant en classe de 6ème (11-12 ans), avec une attention particulière pour les enfants en situation de handicap. Les enfants de 6 à 10 ans peuvent également bénéficier de ce dispositif. Une priorité d'accès à l'apprentissage de la natation est donnée aux enfants vivant au sein des quartiers de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR). Des stages d'un minimum de 10 heures pouvant se dérouler pendant les vacances scolaires, les week-ends ou lors des temps périscolaires leur sont proposés. 44 stages accueillant 492 enfants ont été organisés dans 6 piscines du département (CHALON, CHAUFFAILLES, MACON, MONTCEAU, MONTCHANIN et VERDUN sur le DOUBS).

Pass Santé

Le Pass Santé Jeunes est un dispositif financé par l'ARS et mis en œuvre par l'Ireps, qui vise à accompagner les enfants, les adolescents et les jeunes adultes à faire des choix favorables à leur santé.

Le site rassemble une sélection de ressources autour de différentes thématiques (bon usage d'Internet, vie affective et sexuelle, addictions, environnement et santé, mal-être, relations aux autres, nutrition, sommeil, etc.) et des actions de promotion de la santé des jeunes sur les territoires.

<http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/>



PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS POUR LES RESSORTIS- SANTS ÉTRANGERS

Les services de l'État ont vocation à travailler toujours plus étroitement avec les différents acteurs intervenant auprès des étrangers, notamment les opérateurs hébergeant et accompagnant les étrangers, ou bien encore les diverses instances associatives.

L'objectif est de permettre aux personnes étrangères concernées de faire valoir leurs droits dans les meilleures conditions tout en évitant les comportements manifestement abusifs de ceux qui n'ont aucun droit au séjour sur le territoire français.

L'hébergement

La commission réunissant la DDCS, les bailleurs sociaux et les opérateurs de l'asile permet de faciliter l'accès au logement des réfugiés. La DDCS a financé pour plus de 4,5 millions d'euros l'hébergement des réfugiés et demandeurs d'asile en 2019.


4,5 M€
pour l'hébergement des réfugiés
et demandeurs d'asile en 2019

Le parc d'hébergement pour les demandeurs d'asiles compte 989 places dont 30 en centre d'accueil et d'orientation (CAO).

L'accès à la langue et à la formation professionnelle

Pour les personnes bénéficiant du statut de réfugié, l'État finance les associations, Coallia et Viltais afin que ces structures assurent l'accompagnement social de 175 réfugiés sur plusieurs communes du département dans le cadre d'un programme européen de réinstallation.

Un projet Intégracode en partenariat avec l'association Mission Mobilité a notamment été lancé afin de permettre aux réfugiés d'accéder à une préparation du permis de conduire ainsi qu'un projet en partenariat avec l'association LE PONT pour initier les réfugiés aux métiers de la restauration.

La réinstallation

221 réfugiés réinstallés ont été accueillis en Saône-et-Loire au 31 décembre 2019. La réinstallation est un dispositif européen qui concerne des personnes reconnues comme réfugiées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans un premier pays où l'accueil, précaire, ne peut durer. Ce programme consiste à transférer des réfugiés d'un premier pays d'asile à un autre État qui a accepté de les admettre et de leur accorder à terme une résidence permanente. Les pays accordent une protection juridique et physique aux réfugiés, notamment l'accès aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Les ménages accueillis sont majoritairement d'origine syrienne à l'exception de 14 personnes d'origine masalit, et une famille afghane.

De l'ingénierie vis à vis du droit au séjour

Les équipes des services de l'État se mobilisent au quotidien. En préfecture, 3 sections composent le bureau des Migrations et de l'Intégration :

- section séjour ;
- section éloignement ;
- section asile.

Au total, 22 agents sont en charge de mettre en œuvre les règles relatives au droit des étrangers.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale assure quant à elle des missions d'accompagnement pour l'hébergement et l'intégration des réfugiés.



Cérémonie de naturalisation

CHIFFRES CLÉS :

NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS AU 31/12/2019

1 049
1^{er} titres

2 483
renouvellement

268
refus

Le nombre de premiers titres délivrés est en augmentation par rapport à 2018.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE AU 31/12/2019

568
demandes d'asile enregistrées réexamen
compris

158
procédures d'éloignement en 2019 dont 51 forcés
et 107 volontaires (aides au retour volontaire,
départs contrôlés).



Cérémonie de naturalisation

MOON

Les mineurs non accompagnés

La préfecture travaille en étroite collaboration avec les services du Conseil départemental pour améliorer d'une part les conditions d'accueil des mineurs non accompagnés toujours plus nombreux, et d'autre part le traitement de leurs droits au séjour lorsqu'ils deviennent majeurs. Cette collaboration est désormais encadrée par un protocole signé par le Préfet, le Président du Conseil départemental, les présidents des deux tribunaux judiciaires, le directeur académique des services de l'Éducation nationale, la directrice territoriale de l'agence régionale de santé et le directeur départemental de la caisse primaire d'assurance maladie.

GARANTIR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Service public de l'école inclusive

Le service École inclusive remplit 3 missions principales :

- > mettre en œuvre un accompagnement humain au plus près des besoins des élèves en situation de handicap ;
- > créer et gérer une cellule d'accueil, d'écoute et de réponse destinée aux parents et responsables légaux d'élèves en situation de handicap ;
- > professionnaliser les accompagnants des élèves en situation de handicap.

À ce titre, pour l'année scolaire 2018-2019, dans une logique expérimentale, 16 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont destinés à ajuster l'emploi des moyens d'accompagnement et à améliorer la prise en charge des élèves en situation de handicap au sein de l'école.



1 745

élèves disposent d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) dont 692 élèves en accompagnement individualisé et 1 053 élèves en accompagnement mutualisé durant leur temps de présence au sein de l'établissement scolaire.

493

de ces élèves sont affectés dans des écoles ou établissements appartenant à un des 16 PIAL départementaux.

1 019

personnels en contrat AESH sont chargés de l'accompagnement.



VISITE OFFICIELLE

Le jeudi 5 septembre 2019, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, s'est rendue au Collège Croix Menée au Creusot puis au Collège Louis Pasteur à Saint-Rémy. Elle a pu échanger notamment avec des élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté, d'une classe unitaire localisée pour l'inclusion scolaire et d'une classe d'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique. De plus, elle a rencontré des parents et des accompagnants d'élèves en situation de handicap.



Sophie Cluzel lors de sa visite en Saône-et-Loire, le 5 septembre.

100% inclusif

La secrétaire d'État en charge des personnes handicapées a retenu la candidature du Conseil départemental pour l'expérimentation de la démarche "100% inclusif". L'objectif est d'apporter à chaque personne en situation de handicap une réponse à ses attentes et besoins, en cohérence avec son projet de vie. C'est donc l'ensemble des dimensions de la vie sociale qui doit évoluer vers un objectif de promotion de la citoyenneté et d'accessibilité universelle, dans le cadre de l'école, de la vie étudiante, du logement, de l'emploi, de la mobilité et du sport. Un travail partenarial a été engagé. Il a abouti à l'élaboration d'une feuille de route partagée lors du comité de pilotage du 12 février 2020.

MOOZ

Accessibilité aux activités physiques et sportives (sport adapté, handisport)

Dans le cadre de la démarche «territoire 100% inclusif» la DDCS a été à l'initiative d'un travail partenarial avec la MDPH et les comités départementaux de sport adapté et handisport, afin de permettre l'accès aux activités physiques et sportives pour les publics en situation de handicap. Ce projet est expérimenté à l'échelle de l'agglomération mâconnaise dans un premier temps, et aura vocation à toucher l'ensemble du département.

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS

Surveillance des conditions de préparation des denrées alimentaires :

Les inspecteurs de la Direction départementale de la protection des populations vérifient la qualité et la sécurité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire.

Ces contrôles concernent tous les établissements, depuis les abattoirs jusqu'à la restauration.

Une attention particulière a été portée cette année à la restauration collective des établissements accueillant des personnes sensibles, en particulier les personnes âgées.

12 suspicions de toxi-infections alimentaires collectives ont été déclarées à la DDPP, qui a engagé les enquêtes et les prélèvements nécessaires pour prévenir leur apparition particulièrement dangereuse dans les établissements accueillant des personnes fragiles.



550

contrôles ont été réalisés par la DDPP dans la filière alimentaire départementale.

Vigilance accrue dans le secteur de l'hébergement des personnes âgées

Chaque année, les agents de la DDPP réalisent des contrôles ciblés dans les maisons de retraite ou établissements accueillant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

L'objectif : vérifier la publicité faite sur les prestations et l'information sur les prix des prestations proposées par ces établissements.

En 2019, 16 contrôles ont donné lieu à 6 avertissements et 3 injonctions.



Les agents de la direction départementale des populations lors d'un contrôle sanitaire

Suivez l'actualité de l'État
en Saône-et-Loire



La préfecture de Saône-et-Loire
sur **TWITTER**
@Prefet71



La préfecture de Saône-et-Loire
sur **facebook**
@Prefet71



www.saone-et-loire.gouv.fr

196 rue de Strasbourg - 71021 Mâcon Cedex 9 - Tél : 03 85 21 81 00